

# LANDAUL-LANDÉVANT PLUVIGNER

**UN PARCOURS LARGE PASSANT SUR LANDAUL, LANDÉVANT ET PLUVIGNER, ENTRE VILLAGE, CAMPAGNE ET FORÊT. LE RUISSEAU DE KERGRŒZ EST RÉPUTÉ POUR LA PÊCHE À LA TRUITE ET AU SAUMON.**

## LES BONS VOISINS

12 km 3h00 Balisage jaune  
Moyen, dénivelé • Toute l'année

### DÉPART

Partir de la Chapelle Notre-Dame de Locmaria, inscrite au titre des Monuments Historiques. Elle est construite sur un ancien édifice gallo-romain. Édifiée au début du XIII<sup>e</sup> siècle, elle a subi des remaniements mêlant ainsi les styles roman et gothique. Cette chapelle remarquable est couverte de peintures médiévales, du sol à la charpente, qui sont parmi les plus anciennes du Morbihan.

Depuis 2009, la Chapelle a bénéficié de plusieurs campagnes de restauration qui permettent, aujourd'hui, d'apprécier ce décor unique, alternant représentations de scènes religieuses, profanes et décors géométriques. De beaux chapiteaux romans sont sculptés de têtes humaines grimaçantes et d'animaux. Ouverte de mi-juin à mi-septembre.

Partir à gauche sur la route, en direction du moulin de Plusquen.

1 Au pont de Plusquen, poursuivre sur la route. Après les 1<sup>ères</sup> maisons, prendre à gauche rue du Menech pour remonter jusqu'à Kerguen et emprunter le chemin tout droit.

2 Sur le chemin, tourner à gauche en haut de la butte et suivre le chemin.

3 À Cosquer-Saint-Goal, tourner à droite, suivre la route et tourner à gauche.

4 Traverser la D33 et continuer sur la route en face. À 500 m, tourner à gauche vers Kerivaut Saint-Guy.

5 À Kerivaut Saint-Guy, prendre le chemin à droite sur 1 km, suivre le balisage et emprunter ensuite le chemin boisé.

6 Au ruisseau de Kergroëz, prendre à gauche, longer le ruisseau puis traverser la passerelle.

7 Longer le talus à gauche, remonter le champ et franchir le talus. À voir: jolie fontaine. Continuer sur le chemin à travers bois.

8 À Coët Drian, prendre la route à gauche puis se diriger à nouveau sur la gauche vers Bodalan sur 1 km environ.

9 Après Bodalan, tourner à gauche et suivre le chemin sur 400 m. Continuer sur la droite, suivre le chemin boisé.

10 Après 400 m, tourner à gauche dans le bois. Suivre le talus avant de descendre par le chemin aménagé vers la D33.

11 Prendre la route à gauche. Au pont des Bons-voisins, tourner à droite et suivre la rivière sur 1 km.

12 Traverser la rivière et remonter le chemin boisé. Suivre le chemin pour rejoindre le point de départ.

